

Rapport du groupe de travail « *La Puce à l'Oreille* (RTS Un) »

Séance du 16 mars 2015

1. SYNTHESE DU RAPPORT

L'objectif de l'émission étant de présenter un panorama de l'actualité culturelle de Suisse romande sous la forme d'un talk-show hebdomadaire et nomade, le Conseil du public considère que les buts sont atteints. Le Conseil du public juge, en effet, agréable la forme de l'émission, sa structure dynamique et les choix des sujets et des personnes présentes sur le plateau, généralement pertinents. Il regrette toutefois un ton de discussion s'apparentant parfois à quelques échanges polis, considérant l'absence de vrais débats de fond. Cela dit, le Conseil du public relève le professionnalisme de la présentatrice à laquelle le rythme, la dynamique et l'intérêt de l'émission doivent beaucoup. Enfin, force est de constater, contrairement à la volonté affichée par les producteurs de l'émission, un lémano-centrisme certain, déjà évoqué et regretté lors de l'analyse effectuée en 2011.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Le Conseil du public a confié mandat au groupe de travail constitué de MM. Gérald Berger, Antoine Cretton et Claude-Alain Kleiner (rapporteur) d'analyser l'émission hebdomadaire *La Puce à l'oreille* pour sa séance du 16 mars 2015.

b) Période de l'examen

Une première organisation prévoyait de visionner trois émissions sur les mois de janvier et février, en s'efforçant de mettre en pratique la « technique » du « double regard ». Or, suite à l'interruption de diffusion de l'émission durant plusieurs semaines, pour cause de maladie de l'animatrice Iris Jimenez, le groupe a complété son analyse en visionnant deux émissions du mois de décembre 2014. Ainsi, ce sont 4 émissions qui ont été prises en considération pour cette analyse, auxquelles il convient d'ajouter l'émission *Grand Angle* du 14 février 2015.

c) Examens précédents

L'émission *La Puce à l'oreille* a fait l'objet d'une analyse en 2011. De surcroît, dans le cadre d'une analyse plus large consacrée à l'offre culturelle de la RTS, cette émission a également été considérée sur la même période. A cette occasion, la critique majeure adressée à la production de l'émission avait porté sur les compétences critiques des invités qui, selon le rapport, manquaient singulièrement de « professionnalisme ». La réponse apportée à l'époque était étayée par un souci de vulgarisation à l'égard du public. Sur ce point, le Conseil du public observe avec satisfaction une sensible amélioration. Autre critique formulée à l'époque, la question inhérente à la manière de choisir les manifestations « visitées », question à laquelle nous n'avons pas trouvé de réponse dans les rapports y relatifs de l'époque.

Ces deux remarques doivent demeurer à l'esprit dès lors que le présent rapport y reviendra.

d) Membres du CP impliqués

MM. Gérald Berger (FR), Antoine Cretton (VS), Claude-Alain Kleiner (NE), rapporteur.

e) Angle de l'étude (émissions considérées)

- 4.12.2014 **Danse avec l'humour** – En direct du Jazz Café du Montreux Palace
Grégoire Furrer, directeur du Montreux Comedy Festival
Tamara César, jeune humoriste romande
Kaori Ito, danseuse contemporaine
Alexandre Demidoff, critique au journal Le Temps
- 11.12.14 **Oh, oh, oh ! Pour nous John Howe** – En direct de La maison d'ailleurs à Yverdon
John Howe, cinéaste
Brigitte Hohl, cantatrice
Karim Slama, humoriste
Laurence Wagner, programmatrice Théâtre de l'Usine à Genève
- 22.1.2015 **Spéciale Cinéma** – En direct de Soleure – Festival du cinéma suisse
Alain Berset, conseiller fédéral
Bettina Oberli, réalisatrice suisse alémanique
Gilles Tschudi, comédien
Véronique Reymond, comédienne
+ Fabrice Arragno, Fernand Melgiar, Nicolas Wadimoff, Raymond Vouillamoz et Frédéric Maire
- 19.2.2015 **Elie Semoun, tête d'affiche et dans le placard** – En direct des Forces Motrices à Genève
Elie Semoun, comédien et humoriste
Anne Richard, comédienne
Sarah Marcuse, comédienne, metteuse en scène
Steve Ravussin, navigateur

A ces quatre émissions visionnées, il convient d'ajouter l'émission *Grand Angle* du 14 février 2015, consacrée à *La Puce à l'oreille*, apport intéressant s'il en est, notamment en ce qui concerne le souci figurant dans le résumé du mandat de l'émission et rappelé par la production, à savoir éviter le piège du lémano-centrisme.

3. CADRE GENERAL**a) Horaire de diffusion, fréquence**

En 2014, 30 émissions de 50 minutes, diffusées les jeudis à 22h45

b) Ancienneté de l'émission

1ère émission le 14.04.2011

c) Producteurs, présentateurs

Coproduction RTS (Rédaction Culture) et Point Prod.
Animation Iris Jimenez

4. CONTENU DE L'EMISSION

a) **Pertinence des thèmes choisis**

D'une manière générale, la pertinence de l'émission est avérée dès lors qu'il s'agit de présenter des artistes, des spectacles et des manifestations à l'affiche en Suisse romande à cette période ou en des temps relativement proches de la date de l'émission. Toutefois, comme déjà évoqué en 2011 et rappelé plus haut, la question de savoir pourquoi tel ou tel sujet est abordé, demeure, en partie, d'actualité. A titre d'exemple, nous pensons notamment à la performance de Charlotte Nagel dans l'émission du 4 décembre 2014, qui, selon nous, ne méritait pas une telle médiatisation ainsi que l'intervention de Florence Grivel. Dans le même registre, la présence d'Elie Semoun qui a présenté la pièce *Le Placard*, pièce populaire créée à Paris en 2011 et tirée d'un film datant de 2001, est discutable dès lors que son spectacle a eu lieu trois semaines auparavant. Discutable également, le choix de présenter la pièce de Sarah Marcuse, *Le chat du rabbin*, joué actuellement à Paris et non en Suisse romande. Sur un autre plan, toujours dans la gamme des bémols, la présence d'Anne Richard pour le téléfilm « *Meurtres à l'île d'Yeu* » apparaît davantage comme la promotion d'une production RTS programmée sur RTS 2 plutôt qu'une production culturelle romande.

L'émission du 22 janvier 2015, consacrée au Festival du cinéma suisse, en direct de Soleure, à la pertinence évidemment incontestable, a suscité également quelques commentaires circonspects. L'angle d'attaque du sujet consacré à Jean-Luc Godard n'a pas permis, en effet, d'éviter certains lieux communs en même temps qu'il a dégagé une belle unanimité « bien-pensante » pour faire de Godard un cinéaste suisse.

Cependant, ces quelques critiques ne doivent pas ternir la grande satisfaction du Conseil du public à l'égard de cette émission. La « plus-value » est indéniable car elle permet la présentation d'un spectacle par un personnage-clé dûment reconnu.

Nous ne serions ni exhaustifs ni transparents si nous n'évoquions la question sensible du lémanocentrisme, abordée en 2011 déjà ! L'inventaire des sujets abordés au cours des émissions visionnées, voire plus largement – émissions du 13.11.14, 4.12.14, 11.12.14, 18.12.14, 19.2.15 – témoigne de ce constat quand bien même la saison culturelle battait son plein dans nombre de villes de Suisse romande. De deux choses l'une, soit l'on considère la Suisse romande comme un espace culturel en tant que tel et on occulte désormais cette question sachant que la concentration des spectacles est plus grande sur l'arc lémanique soit on demeure sensible également aux efforts considérables fournis par nombre d'entités culturelles d'autres régions de Suisse romande et on se montre ainsi soucieux de présenter également cette offre.

b) **Crédibilité**

Globalement, les invités choisis possèdent la crédibilité nécessaire à donner leur avis sur un spectacle ou une manifestation, même s'ils ne se trouvent pas toujours dans leur registre de prédilection. Ainsi, la grande majorité des invités ont effectivement des « choses » à dire. Toutefois, après que l'invité se soit exprimé, le croisement des regards se résume trop souvent à des mondanités polies, des commentaires généralement positifs, sans la plus-value que des échanges clairs et transparents pourraient apporter à une critique digne de ce nom. Cette complaisance nuit à la crédibilité de l'émission.

Autre remarque, lors du festival du cinéma de Soleure par exemple, le souci de présenter un grand nombre de films a nui à la clarté des débats. A cette occasion également, la présence du Conseiller fédéral Alain Berset aurait sans doute pu induire des questions plus « politiques » sur le rôle de l'Etat en matière culturelle... Mais saluons au passage la posture des professionnels du cinéma qui ont eu la décence de ne pas profiter de cette présence pour faire valoir leur lots de plaintes à l'encontre de l'Office fédéral de la culture, voire de la télévision.

L'émission peine dès lors quelque peu à trouver son chemin entre des discussions de haut vol de spécialistes et des échanges polis empreints de cette cordialité feinte si chère aux mondanités de salon !

c) **Sens des responsabilités**

La responsabilité générale d'une telle émission qui constitue une formidable caisse de résonance pour les organisateurs de manifestations culturelles ainsi qu'un levier publicitaire indéniable sans doute

également, est incontestable. Les « zooms » ainsi accordés à 3 ou 4 spectacles par émissions auxquels il faut ajouter les éléments figurant à l'excellent agenda culturel d'Elisa Duperray sont –ils le fruit de choix unilatéraux et subjectifs ou, au contraire, celui d'un comité de « sélection » actif sur l'ensemble de la Suisse romande ? Dans un cas comme dans l'autre, oserait-on parler de « lobbying » exercé par certaines entités plus « actives » que d'autres sur la production ?

d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie

Oui...

5. FORME DE L'EMISSION

a) Structure et durée de l'émission

A l'évidence, on observe que l'émission a pris de la bouteille depuis sa création en 2011. Son rythme est soutenu et dynamique par la diversité des séquences présentées et la saine alternance entre plateau et extraits de spectacles. Sa durée est parfaite, son générique à l'image du rythme de l'émission, son esprit décontracté est apprécié... L'émission doit beaucoup à son animatrice d'une part, aux invités de l'autre.

b) Animation

Iris Jimenez a trouvé le ton juste. Si elle peut paraître un peu prégnante lors d'un premier visionnement, on observe cependant une volonté et une compétence évidentes à aller chercher des connaissances et des sentiments intéressants chez ses invités. A l'aise, maîtrisant parfaitement ses sujets, sûre d'elle, elle parvient à canaliser le propos d'interlocuteurs trop bavards qui pourraient casser le rythme de l'émission. Elle parvient à gérer les « états d'âme » de quelques-uns de ses invités – Elie Semoum d'humeur moins agréable que de coutume dont Martine Béguin, chroniqueuse de la RTS, a su prendre le contre-pied par exemple -. Son sens de la répartie fait merveille, son à-propos, bref son professionnalisme lui permet de tenir cette émission à bout-de-bras. D'ailleurs, il semble qu'elle soit irremplaçable puisque, sans elle, l'émission est supprimée... Un seul et unique léger bémol, Iris Jimenez peut céder parfois à cette tendance qui veut que des personnes parlant d'art et de culture, le font sur un ton particulier, avec ce zeste de suffisance qui peut laisser le téléspectateur à l'extérieur de la « table »...

c) Originalité

Il n'est guère possible de parler d'originalité de cette émission, en ce sens qu'elle n'a guère évolué, dans sa forme, depuis son lancement en 2011, et qu'elle ne change pas au fil des semaines. Une table « dirigée » par Iris Jimenez et quatre invités répartis autour d'elle. Seul le lieu, respectivement, le décor change... Ce décor ou cette forme de décor – lieu public ou création d'un espace public – suscite, parfois, quelques remarques critiques. En particulier le « direct » de Soleure a démontré les limites de cette manière de faire – ambiance très sombre, on avait envie que quelqu'un allume la salle, et arrière-fond dans lequel des gens font mine d'échanger sans se soucier de l'émission alors que, au contraire, ils s'efforcent de demeurer dans le champ de la caméra-. Certes, la volonté de créer ainsi une ambiance est bien réelle. Cependant l'atmosphère conviviale et feutrée qui pourrait caractériser ce genre d'émissions, demeure un peu froide ou incite à la distraction.

6. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION

a) Enrichissements

Le site internet se limite à un accès aux sujets traités par le biais de « volets » pour chaque canton et par regroupements thématiques (théâtre, expositions...), ainsi que certains liens internet. A cela s'ajoute une carte de la Suisse romande avec la possibilité de cliquer sur le lieu où le sujet a été réalisé.

Peut-on dès lors parler d'enrichissement ? La question de savoir comment ces choix sont opérés est posée à nouveau.

7. AUTRES REMARQUES

-

8. RECOMMANDATIONS

-

Pour le groupe de travail, Claude-Alain Kleiner, le 8 mars 2015.